

Lyon 2020 : vous avez dit déménagement vers Sky56 ?

13 février 2019 – DTSI

- ▶ Résultats du sondage effectué entre les 8 et 22 janvier 2019 auprès des salariés concernés par le déménagement vers Sky 56

Nombre de salariés concernés ayant répondu au sondage	311	
Pourcentage de salariés qui préféreraient un bureau attribué	220	70,74%
% de salarié qui vont devoir changer de mode de transport	87	27,97%
% de salarié qui auront une aggravation de leur temps de trajet	129	41,48%
% de salarié ayant exprimé des inquiétudes sur les futures conditions de travail	182	58,52%



Site actuel	TOUS SITES		311 personnes ont répondu à ce sondage			
Futur site	SKY 56					
Préfèreriez vous bénéficier d'un bureau attribué?	Oui	220 70,7%	Non	76 24,4%	Sans Op	15 4,8%
Devrez vous changer de mode de transport	Oui	87 28,0%	Non	219 70,4%	Sans Rep	5 1,6%
Votre temps de trajet sera-t-il aggravé ?	Oui	129 41,5%	Non	178 57,2%	Sans Rep	4 1,3%
	Moins de 15 mn	63 20,3%				
	Entre 15 et 30 mn	48 15,4%				
	Entre 30 et 45 mn	14 4,5%				
	Entre 45 mn et 1h	0 0,0%				
	Plus de 1h	0 0,0%				
	Ca dépend du transport utilisé	4 1,3%				
Si oui, de combien de temps sera-t-il aggravé? (Temps pour 1 trajet)						

Inquiétudes exprimées - Verbatims

Flex office	179	57,56%
Flex office - bureaux non attribués	68	21,86%
Trouver un bureau le matin	33	10,61%
Perte de temps à l'installation et au départ	28	9,00%
Manque d'espace pour les affaires personnelles	14	4,50%
Déshumanisation du travail	16	5,14%
Pas d'adaptation au travail en équipe	17	5,47%
Règles de vie	3	0,96%
Open space	109	35,05%
Bruit	76	24,44%
Port du casque permanent	1	0,32%
Déplacement de personnes dans l'environnement	5	1,61%
Confidentialité	11	3,54%
Concentration difficile	7	2,25%
Disruption visuelle	1	0,32%
Difficulté à piloter réunions téléphone	1	0,32%
Difficulté à s'isoler	7	2,25%

Parking et déplacements	43	13,83%
Places de parking	19	6,11%
Place et accès pour vélos	3	0,96%
Détérioration des conditions de transport	18	5,79%
Frais supplémentaires en raison de changement de mode de transport (obligation de prendre un abonnement TCL)	1	0,32%
Parking vélo compatible avec abonnement TCL	2	0,64%
Aménagements mobilier et santé et divers	79	25,40%
Taille des bureaux (mobilier)	20	6,43%
Ne pas avoir de mobilier adapté (Bureau sur élevé, Immeuble de trop grande hauteur (vertige))	15	4,82%
Immeuble de trop grande hauteur (vertige)	1	0,32%
Manque d'air	1	0,32%
Allergie à la climatisation	2	0,64%
Dégradations conditions de travail éclairage	9	2,89%
éclairement	2	0,64%
Saturation cantine	8	2,57%
Hygiène due au partage bureaux	8	2,57%
Quartier pas sympa	4	1,29%
Difficulté de recrutement	1	0,32%
Co construction non respectée	8	2,57%
Pas d'inquiétudes	129	41,48%

► La CFE-CGC Orange dénonce

- Que la modification profonde des conditions et modes de travail transparaissent à travers la réduction des m² mis à disposition des salariés et l'absence de place attirée,
- Que le groupe Orange, loin d'innover, soit à contre-courant de grandes entreprises qui font machine arrière au vu des effets délétères de l'uniformisation du flex office !
- Que la direction oublie les impacts d'un déménagement sur les salariés et évite l'ouverture d'une négociation sur la « réparation » de ces impacts



Vos correspondants

Isabelle Leprêtre : 06 08 49 88 84
 Gérard Forest : 06 76 15 71 06
 Sophie Féjot : 06 76 89 87 32
 Thierry Blachère : 06 47 99 07 87
 Sébastien Berteau : 06 89 36 28 20

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
 abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
 tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

